DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MERCREDI 28 JUIN 2017

COURRIER ARRIVÉ LE
30 JUIN 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

N°2017- CC-2017-6S-DAJA-26

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mercredi 28 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviéra du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN – M. Christian THENARD – Mmes Ghislaine GISORS - Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Roberte MERI - Liliane MONTOUT - M. Lucien GALVANI – Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - MM. Duniere AGLAS – Jean FAHRASMANE – Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR – M. Jean DAIJARDIN - Mmes Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Nathalie CHOURO ép. BRACAT.

EXCUSES : MM. Philippe TROUPE - Jean-Claude CHRISTOPHE (Procuration à Solaire COCO) - José SEVERIEN (Procuration à Félicienne GANTOIS) - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - Valérie HUGUES (Procuration à Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL) - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean-Luc PERIAN.

ABSENTS : M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND – Diana PERRAN – M. Raymond PARSHAD – Mme Cynthia DINANE - M. René NOEL.

Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

****

OBJET : DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1413-1 et L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-038 du 30 mai ,2013 portant création de la Communauté de Communes du Sud-Est Grande-Terre « La Riviera du Levant »;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-249/SGDICTAJ/BRA du 24 décembre 2014 portant transformation de la Communauté de Communes du Sud-Est Grande-Terre, dite La Riviera du levant, en Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération n° CC-2014-2S-DAJCP-09 du Conseil Communautaire en date du 26 juin 2014 relative à la délégation du Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n° CC-2015-5S-AJCP-30 du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2015 relative à la délégation du Conseil Communautaire au Président en matière de marchés publics et accords-cadres formalisés et leurs avenants ;

Vu la délibération n° CC-2016-8S-DAJCP-38 du Conseil Communautaire en date du 18 octobre 2016 relative à la délégation du Conseil Communautaire au Président en matière de marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

Vu la délibération n° CC-2016-8S-DAJCP-39 du Conseil Communautaire en date du 18 octobre 2016 portant modification de la délibération n°CC-2014-2S-DAJCP-09 précitée ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant que l'Assemblée délibérante conserve la faculté de mettre fin à cette délibération à tout moment ;

Le Conseil Communautaire,
Au vu de l'exposé du Président,
Après discussion,

DECIDE, A L'UNANIMITE

Article 1 : De donner délégation au Président de la faculté de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur les projets de délégation de service public, de partenariat et de création de régies dotées de l'autonomie financière, selon les modalités susvisées.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le,

30 JUIN 2017

Et publication ou notification le,

03 JUIL. 2017

COURRIER ARRIVE LE
30 JUIN 2017
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Fait et délibéré à Gosier, le 28 Juin 2017

Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT